

BOUÉE

INFOS | n° 216



Magazine d'informations municipales
Novembre 2018

10ème Saison artistique de L'Épicerie d'art
et Fête des 10 ans *(petite photo ci-contre)*



Cérémonie du 11 novembre 1918

Rassemblement le 11 novembre 2018
9h30 messe - 10h15 Départ de l'église

Page 2

Kaléibouéescope

Numéro spécial retour des
événements d'oct 2017 à oct 2018

Pages 5 à 8

Sommaire

- Infos Municipales > page 2-3
- Environnement > page 4
- Association > page 4
- Kaléibouéscope > page 5 à 8
- Enfance > page 9
- Infos pratiques > page 10 -11
- Culture > page 11

Bulletin municipal n° 216

Mairie de Bouée 2 route du Syl . 44260 BOUEE
Tél. : 02 40 56 12 18 . Fax : 02 40 56 14 33
Courriel : accueil@bouee.fr . Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

Jean-Paul NICOLAS

Rédaction :

Alain MONNIE, Fatima EL HIMEUR, les écoles,
la bibliothèque

Conception : Fatima EL HIMEUR

Impression : Kalydéa Malville

Crédits photo : Mairie

Tirage : 450 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou par
mail à accueil@bouee.fr

Avant le 21 novembre 2018

Retrouvez tous les Bouée Infos sur notre site
internet www.bouee.fr

Infos municipales

Cérémonie du 11 novembre 1918

Rassemblement le 11 novembre 2018

En l'honneur de la commémoration du 11 novembre 1918.

Programme

10h15 Départ de l'église (après la messe de 9h30)

Défilé jusqu'au Monument aux Morts,
suivi du verre de l'amitié.

Repas des Aînés

Il aura lieu le 1er décembre à partir de
12h30 à la salle des fêtes.



Vœux du Maire

Le maire entouré de ses élus municipaux, vous présentera ses vœux le
samedi 19 janvier 2019 à 11h à la salle des fêtes

Comptes-rendus Conseil Municipal

Séance du 12 juin 2018

1. Projet de mise en place d'un accueil du mercredi pour les enfants des écoles

Mme RENOUS explique l'organisation actuelle du service Enfance-Jeunesse puis l'organisation prévue à la rentrée 2018 s'il n'y a pas d'accueil du mercredi.

Elle présente ensuite un projet avec un accueil du mercredi matin (qui présente une différence de 2H25 en plus par rapport à l'organisation actuelle) puis un autre pour toute la journée.

Les élus : « *s'il faut faire quelque chose, autant faire toute la journée* ».

Quelques directives à suivre pour cette mise en place :

- . Noter dans le règlement que l'inscription vaut engagement
- . L'accueil sera limité à 20 enfants conformément à la réglementation
- . La commune se réserve le droit de ne pas ouvrir, ou bien de fermer cet accueil si moins de 8 enfants inscrits (les enfants seront alors orientés vers la Chapelle Launay)
- . L'accès sera ouvert aux enfants des 2 écoles, un formulaire de préinscription devra parvenir à l'école en début de semaine 25.
- . L'organisation du service se fera par période, de vacances à vacances et non pas d'une semaine sur l'autre.
- . L'arrivée pourra se faire entre 7H30 et 9H00 le matin et le départ entre 17H00 et 18H30.
- . Inscription possible la matinée avec repas ou la journée avec repas.

Facturation : Réflexion sur une participation des familles, au taux d'effort et non plus suivant le quotient familial. Il faudra également l'appliquer pour le périscolaire, et la cantine. La CAF nous subventionnera à hauteur de 0.54 €/enfant/heure.

Les élus votent en faveur du projet d'accueil du mercredi toute la journée.

2. Motion de l'Agence de l'Eau

Mr le Maire explique que les finances de l'Agence de l'Eau sont réduites drastiquement pour la période 2018/2019. Elle en a appelé à toutes les communes pour être soutenue auprès du 1^{er} Ministre.

3. Enquête Publique – Chemins communaux

Suite au bornage des chemins communaux à la Bazillais ainsi qu'à la Bignonnais, les riverains concernés ont accepté de prendre en charge les frais liés à cette opération.

Il faut maintenant lancer l'enquête publique et nommer par arrêté du Maire le Commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera du 22 août au 05 septembre 2018.

4. Rapport 2017 – Assainissement VEOLIA

Mr AMIAUD présente le rapport de l'assainissement établi par VEOLIA pour l'année 2017. Les élus valident ce rapport.

5. Projet du Conservatoire du Littoral à ROHARS

Le conservatoire du Littoral souhaite acheter les ruines de ROHARS et pour se faire a besoin de l'autorisation de la commune pour étendre son périmètre sur le territoire.

Nous ne connaissons pas encore le projet qu'il souhaite mettre en place sur ce site. Les élus s'inquiètent. « *Il faudra de toute façon en reparler en juillet* ».

6. Questions diverses

Loire à Vélo - Couëron/Saint Nazaire : Le projet avance, il est déjà chiffré. Il ne reste qu'un problème au niveau de la jonction entre la commune de Bouée et Lavau.

En effet, le tracé passe sur une propriété privée. Le département négocie actuellement avec les propriétaires pour trouver un arrangement avec eux, avant validation définitive.

Séance du 9 juillet 2018

1. Accueil du Mercredi

La commission scolaire s'est réunie le 03 juillet dernier. Elle a pris connaissance du nombre d'enfants inscrits à l'accueil du mercredi. Mr Le Maire : « on va commencer la première période et on verra au fil du temps vous êtes d'accord pour l'ouverture de cet accueil pour la prochaine période ? ».

Les élus disent OUI à la majorité.

2. Modification facturation service enfance jeunesse

Mise en place du taux d'effort pour le service périscolaire et pour l'accueil du mercredi :

Une réunion avec les services de la CAF a eu lieu le 05 juillet à 14H. Mme SURGET explique l'intérêt du taux d'effort pour les familles. Son application permettra :

. une équité de traitement (même taux appliqué à l'ensemble des quotients familiaux : ressources réelles et composition de la famille prises en compte).

. Une solidarité dès lors que le taux appliqué aux ressources des familles vulnérables est plus faible que celui appliqué aux ressources des familles les plus riches.

La CAF encourage les communes à mettre en place ce système de tarification dans toute la communauté de communes qui visent à plus de justice sociale.

> Choix du prestataire pour la restauration collective :

Les plis ont été ouverts le 28 juin dernier. 3 prestataires ont répondu : Restoria, Convivio et Océane de Restauration.

Mme GECHELE explique les critères retenus pour l'analyse des offres. 50% sur le prix, 40% sur la qualité des produits proposés et 10% sur la valeur technique.

Après analyse de chacun des dossiers proposés, il s'avère que la valeur technique et la qualité des produits sont identiques pour chacune des entreprises. La seule divergence est le prix proposé.

L'offre est attribuée à l'entreprise Océane de Restauration.

3. Choix de l'entreprise pour les travaux de démolition de l'école

2 entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé pour la démolition dans le cadre de la réhabilitation de l'école. : 2DTP de Ligné et VEOLIA Démantèlement de Malville

2DTP : 16 510 € HT

VEOLIA DEMANTELEMENT : 19 800 € HT

L'entreprise la moins-disante a donc été retenue.

4. Procès-verbal conseil d'école

Mr AMIAUD lit le procès-verbal du dernier conseil d'école. Celui-ci est validé par le conseil municipal.

5. Conservatoire du littoral – Rohars

« *Aujourd'hui, le conservatoire nous demande de nous engager pour acter l'achat de ces parcelles à Rohars. Après avis de la communauté de communes, on nous conseille d'attendre de les rencontrer avec d'autres partenaires tels que le Pôle métropolitain, la Communauté de communes et la commune.* ».



Environnement

Sacs jaunes

La collecte évolue sur le territoire d'Estuaire et Sillon



A compter du 1er janvier 2019, l'ensemble des communes de la communauté de communes Estuaire et Sillon (CCES) bénéficieront du ramassage des emballages en porte-à-porte. Cette nouveauté permet l'harmonisation du service de collecte des emballages sur l'ensemble du territoire.

Faciliter le geste de tri, c'est l'objectif de changement en matière de collecte des emballages pour les habitants de Bouée, Campbon, La Chapelle-Launay, Lavau sur Loire, Malville, Prinquiau, Quilly et Savenay. Dès le mois de novembre, deux rouleaux de sacs jaunes accompagnés des consignes de tri seront déposés devant les foyers des 8 communes concernées.

Que faudra-t-il trier ?

Les sacs transparents jaunes sont destinés uniquement aux bouteilles et flacons en plastique, aux briques alimentaires, aux emballages en acier et en aluminium (canettes, conserves, aérosols non dangereux) et aux emballages en carton.

Les papiers et le verre devront toujours être amenés aux colonnes de tri.

Quel sera le jour de collecte ?

Un calendrier précisant les jours de collecte par secteur sera envoyé par courrier fin décembre.

Quelles seront les modalités ?

Il faudra simplement déposer son sac jaune au même endroit que les bacs à ordures ménagères.

Les colonnes de tri à ouverture jaune seront retirées au fur et à mesure courant du 1er trimestre 2019.

Ce qu'il faut savoir...

Le taux de refus dans les colonnes de tri est beaucoup trop important, il s'élève à 30 %. Pour pallier à cela la communauté de communes a décidé de changer le mode de collecte des emballages.

> **Contact presse : Service environnement**
02.40.56.82.53 - environnement@estuaire-sillon.fr

Associations

Troupe de théâtre La Bouésienne

Organisé par l'Ogec et l'Apel

> Janvier

Sam 19 à 20h30 - Dim 20 à 14h30 - Sam 26 à 20h30 - Dim 27 à 14h30

> Février

Sam 2 à 20h30 - Dim 3 à 14h30 - Vend 8 à 20h30 - Sam 9 à 20h30
Dim 10 à 14h30

Réservations au 07 70 19 55 04 à partir du 1er décembre 2018

Lundi au vendredi de 15h à 19h et samedi de 9h à 12h

Tarif unique : 6.50 €

Enfants de 6 à 12 ans : 3.50 €

Marché de Noël

Organisé par Bouée Travaux Manuels

Dimanche 25 novembre 2018

À la salle des Fêtes

> Contact :

02 40 56 16 88 ou 06 42 86 31 56

Courriel : merrien.vincent@gmail.com



BOUÉE

Le Kaléibouéescope



Marché de Noël - 28 novembre 2017
Bouée Travaux manuels



Spectacle comique avec **Cougnasse**
28 octobre 2017 - Comité des fêtes



Repas des aînés - 9 décembre 2017
Municipalité



Spectacle Philippe **Miko**
22 décembre 2017 - Amicale Laïque



Troupe de théâtre la **Bouésienne**
du 27 janv 28 février 2018 - Ogec



Concert **Gospel** - 14 octobre 2017
Commission Culture

BOUÉE

Le Kaléibouéescope



Concours de photos « Lire à Bouée »
Commission Culture



Inauguration de la nouvelle mairie
3 mars 2018



Philharmonie des deux mondes - 23 mars - Comité des fêtes et Municipalité
1 concert adultes - 2 après midi avec les enfants



Exposition peintures
Rohars - La Galerie



Vide grenier, foire à la brocante
6 mai 2018 - Comité des fêtes



Journée des peintres - 1er mai 2018
Les Amis de la Chapelle



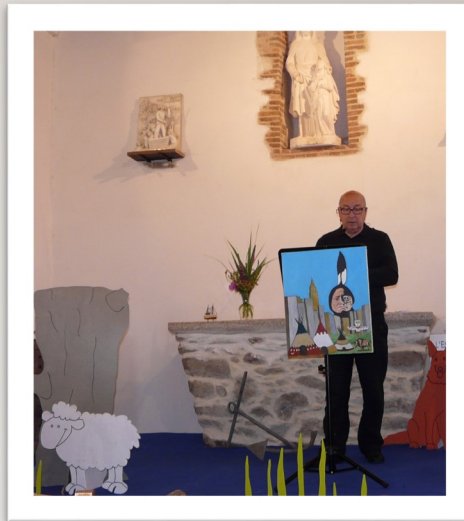
Concours de **pétanque**
Olympique Pétanque Bouésienne



Exposition **oiseaux** de l'Estuaire à la chapelle de Rohars - 17 juin - Les Amis de la Chapelle



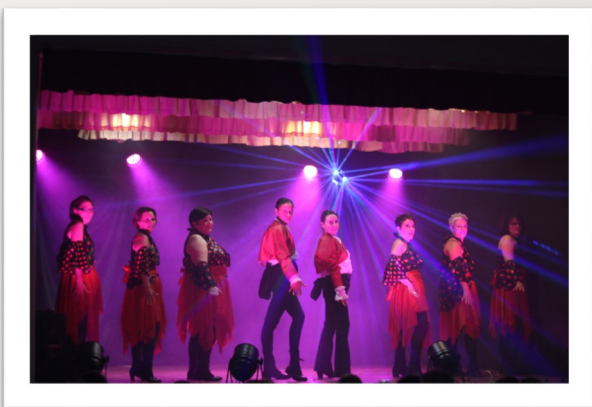
Exposition **arts** - 13 mai à la chapelle de d'art Nazairienne



Lecture et **musique** dans la chapelle de Rohars - 17 juin
Les Amis de la Chapelle



Fête de la **musique** - 21 juin
Relais de Bouée



Spectacle de **danse** - 23 et 24 juin
Choréd'elles



Matinée **jeux** du 15 juin
Bibliothèque de Bouée

BOUÉE

Le Kaléibouéescope



Rohars fête son porc - 9 septembre
repas et chants de marins - Comité des fêtes



Exposition peintures Alain Mancel
15 et 16 septembre - Les Amis de
la Chapelle



Concert rock et feu d'artifice
15 septembre - Municipalité, commission culture



Théâtre avec Pascal Joly - 8 juillet
à la chapelle - Les Amis de la Chapelle



Concert d'été à la chapelle de Rohars
29 juillet - Municipalité

Enfance

Ecole Sainte Thérèse

Les 70 élèves de l'école Sainte Thérèse ont fait leur rentrée, répartis en trois classes.

Marie GERARD accueille les PS-MS-GS, aidée de sa collègue ATSEM Virginie AUBINEAU ; Emeline JARDIN a la classe de CP-CE1 et Matthieu MOULET de CE2-CM1-CM2.



L'ensemble de l'école travaillera autour d'un projet de 3 ans sur le PEAC Parcours d'éducation artistique et culturelle. Le préau construit en fin d'année 2017 sera peint par les élèves en collaboration avec une artiste-peintre de Cordemais.

Les animaux, thème choisi pour l'année, fera le lien entre

les assemblées d'école, les ateliers multi-âges et les fêtes (Arbre de Noël et Kermesse).

Les enfants ont préparé en classe bricolages, recettes sucrées et salées pour le Marché d'automne qui a eu lieu le samedi 13 octobre dans la cour de l'école. Divers produits ont garni les étals : jus de pommes, confitures, pain, légumes...



Dans le cadre des activités physiques, les Cycle 1 ont commencé une séquence d'Equilibre et les Cycle et 3 de Tchoukball. Les CE2-CM iront à la piscine de Cordemais au cours du 1^{er} trimestre et les GS-CP-CE1 au troisième trimestre.

Une opération de Nettoyage (opération Nettoyons la nature lancée par les magasins Leclerc) du bourg a été organisée fin septembre avec les élèves accompagnés de parents et grands-parents.

Ecole Les Courlis

Les nouveaux horaires de l'école

Il n'y a plus d'école le mercredi. Ainsi les lundis, mardis, jeudis, vendredis, l'école démarre à 9h (les enfants sont accueillis dans les classes à partir de 8h50) jusque 12h.

L'après midi, la classe reprend à 13h30 (les enfants sont accueillis à partir de 13h20), jusque 16h30.

La rentrée

Cette année nous accueillons deux nouvelles enseignantes (Mme Oheix et Mme Lefeuvre). Mme Ollivier et Mme Nicolas sont toujours présentes dans l'école ainsi que Mme Cruaud (l'ATSEM).



Composition des classes à la rentrée 2018 :

PS /MS/GS : 28 élèves (enseignantes Mme Ollivier et Mme Lefeuvre le Mardi)

CP CE1 CE2 : 16 élèves (enseignante Mme Oheix)

CE2 CM1 CM2 : 21 élèves (enseignante Mme Nicolas et directrice de l'école)

La rentrée en musique



Le jour de la rentrée les élèves ont été accueillis par M. Lemarié et sa guitare. Plusieurs chants pour enfant, ont été joués et chantés. Petits comme grands, ont été heureux de ce petit concert. L'équipe enseignante, ainsi que les enfants remercient M. Lemarié pour sa présence et sa bonne humeur.

Les projets de l'année

Cette année nous participons à « école et cinéma », toutes les classes iront au cinéma de Saint Etienne de Montluc, afin de visionner deux ou trois films dans l'année.

Les GS jusqu'au CM2 se rendront à la piscine de Cordemais.

Une fois par mois les enfants se rendront à la bibliothèque de Bouée. Le thème cette année est le livre et les créatures fantastiques.

Mme Jarry (intervenante musique) intervient toujours dans l'école. Toutes les classes participeront aussi au prix des incorruptibles. Les enfants et les parents lisent une sélection de livres pendant l'année et pourront voter à la fin de l'année pour leur livre favori.

Comme les années passées, les élèves dans chaque classe feront des conseils de vie de classe.

Cette année, les élèves médiateurs le sont aussi sur le temps du midi.

La photographie scolaire

Les photographies de classe et les portraits ont eu lieu le 9 octobre au matin.



PHOTO DE CLASSE

Info ADIL

Nous souhaiterions ouvrir une fenêtre dans un mur de notre maison. Quelles sont les règles de distances à respecter vis-à-vis de la propriété voisine ?

Afin de protéger la vie privée de chacun, des distances minimales sont imposées par le Code civil pour la création d'ouvertures permettant d'avoir une vue sur le fonds voisin.

La vue, définie par le Code civil, est une ouverture non fermée ou munie de fenêtres s'ouvrant à volonté (fenêtre, balcon, perron ...).

La distance minimale imposée varie selon le type de vue : droite ou oblique.

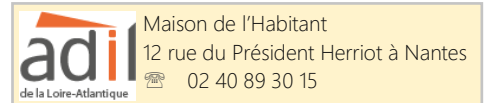
On appelle "vue droite" l'espace balayé par le regard face à l'ouverture, en regardant devant, sans se pencher ni tourner la tête.

La "vue oblique" (on dit aussi latérale) est, au contraire, celle que l'on

a en regardant sur les côtés, en se penchant et en tournant la tête. Dans le cas d'une vue droite, un espace d'au moins 1,90 mètre doit séparer l'ouverture réalisée de la limite séparant les deux propriétés. Dans celui d'une vue oblique, il doit être d'au moins 0,60 mètre. Ces distances sont calculées à partir du bord de la fenêtre du rebord extérieur du balcon ou de la terrasse.

Cette réglementation est applicable uniquement si l'aménagement réalisé permet de voir chez le voisin, elle ne concerne pas une ouverture qui donnerait sur un mur aveugle (sans ouverture) de la maison voisine, sur un toit fermé (sans vasistas, "chien-assis" ...).

Nonobstant ces informations, tout changement ou aménagement sur sa propriété est soumis à une demande officielle d'autorisation visée par le service urbanisme de la Communauté de communes.



Benevolt

Un nouveau service pour les retraités et les associations

« Dans votre commune, il y a très probablement des retraités ! Certains sont bien occupés, d'autres moins.

Dans votre commune, il y a également des Associations qui, pour mener à bien leurs actions, sont en recherche de bénévoles.

Nous sommes une entreprise sociale ligérienne dont la mission est de faciliter la rencontre entre vos retraités et vos Associations.

Nous avons donc mis en ligne benevolt.fr une plateforme de bénévolat permettant de mettre en relation les jeunes retraités et les associations. Concrètement...

Je suis retraité(e) et intéressé(e) pour faire du bénévolat : je crée mon profil et indique mes envies pour être contacté(e) directement par des Associations. Je peux également consulter les missions déposées par les Associations et les contacter. C'est gratuit !

Mon association cherche des bénévoles : je crée mon profil, dépose mes annonces pour pouvoir être contacté par les Benevolts. Je consulte les profils des Benevolts qui correspondent à mes besoins et les contacte rapidement. C'est gratuit. Je peux également devenir membre (adhésion à partir de 60€/an) pour bénéficier de services complémentaires.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire. N'hésitez pas à nous appeler » !



Anne-Laure MESGUEN & Amélie ARCILE
Co-Fondatrices de Benevolt
Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale
06 21 12 4 72 / 06 75 94 21 87

Cabinet de kinésithérapeute

Ouvert depuis le 10 septembre dernier

Pour rappel, il est équipé d'un « plateau technique » (vélo, tapis et petits matériels de rééducation), tel qu'une salle des sports ; ainsi qu'un appareil à « ondes de chocs » pour la rééducation des tendinites. Pour les soins, il est proposé également de la rééducation péri-néale et uro-gynécologique.

Madame LAFFERRERIE Ewa, recevra ses patients à son cabinet et effectuera également des visites à domicile.

Adresse : 10 bis route de la Boutonnais
Tél. : 06 20 41 39 69 - 02 52 10 45 32
Courriel : ewa.lafferrerie@gmail.com

Détention d'un chien catégorisé

Déclaration obligatoire en mairie

Tout chien appartenant à la 1ère ou 2ème catégorie doit obligatoirement être déclaré à la mairie du domicile du propriétaire ou du détenteur du chien.

Il est donné récépissé par le maire dès lors que la déclaration est accompagnée d'un certain nombre de pièces : identification du chien, vaccination antirabique en cours de validité, certificat de stérilisation pour les chiens mâles et femelles de la 1ère catégorie et une assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien.



Le Relais de Bouée

Dégustation d'huîtres

Le dimanche 2 décembre 2018



En attendant les fêtes,
le Relais vous propose une dégustation d'huîtres :
Assiette de 6 huîtres n° 3 avec un verre de muscadet > 5 €

Culture

La bibliothèque communique...

**Ouverture > Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 15h à 18h -
Vendredi de 16h à 19h - Samedi de 10h30 à 12h30**

L'entrée, la consultation des documents et l'utilisation des ordinateurs (internet compris) sont libres et gratuites.

L'inscription auprès d'une des bibliothèques du réseau est nécessaire pour emprunter des documents.

Tarifs annuels : Adultes (à partir de 19 ans) : 6 € / Jeunes, enfants et minima sociaux : gratuit.

Grâce au site internet de la médiathèque, depuis chez vous, il est possible de réserver des documents et de les faire arriver à Bouée. Le retour des documents peut s'effectuer dans n'importe quelle bibliothèque du réseau ou dans la

boîte de retour situé au rez-de-chaussée de la médiathèque de Savenay.

Avec la carte, je peux emprunter dans les 8 bibliothèques du réseau 7 imprimés, 2 DVD et 2 CD par carte, pendant 3 semaines (possibilité de prolonger).

A Bouée, vous trouverez des romans, policiers, SF, des documentaires, des BD, quelques DVD et CD, des magazines.

En vente au relais

1 - Nouveau : Point de vente homologué télépaiement pour payer vos amendes facilement avec votre Carte Bancaire.

Vous pouvez régler (payer ou consigner) les amendes issues du système de contrôle automatisé, toutes amendes dont le numéro de télépaiement est présent sur la carte de paiement ainsi que les forfaits de post-stationnement majorés. Et toujours vous procurez tous les timbres fiscaux nécessaires pour l'administration passeport, carte d'identité, de séjour, permis bateau, etc...

2 - La saison des anguilles a démarré > 15 € - possibilité de les avoir épluchées

3 - Achat d'huîtres sur commande au 02 40 05 35 58 - livraison chaque dimanche au Relais



Erratum

N° de tél. de Mme Villien

Sur le Bouée Infos 215 p8 - Veuillez noter : 06 63 94 97 41

02 40 54 97 87

bibliotheque.bouee@estuaire-sillon.fr <http://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr>

Animations à venir (gratuites) :

> **les Bébé Bouquineurs** : jeudi 8 nov, 6 déc, 10 janvier. De 9h45 à 10h45.

Sur réservation auprès de la bibliothèque.

Pour un éveil aux livres et aux comptines, un jeudi par mois pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

> **le Prix Dé-Lire** : octobre à mai 2019.

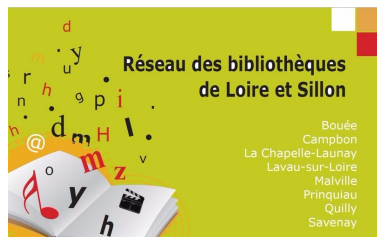
Inscription dans les bibliothèques et les CDI des collèges de Savenay (pour les 12/14 ans)

> **le Prix Au Fil des Pages** *Lisez, partagez, votez*. Votes jusqu'au 24 nov. Soirée de clôture le 30 novembre à la Chapelle-Launay. A partir de 16 ans. Gratuit.

Attention, **changement de formule pour les jeux à la bibliothèque** : *Vendredis Enjoués* transformés en *Jour Jeux*, un RDV ludique proposé à chaque vacance scolaire.

Appel à bénévolat !

Nous recherchons des personnes disponibles pour aider lors des permanences, couvrir les livres, accueillir des groupes d'enfants, proposer des nouvelles animations...



LA TROUPE DE THÉÂTRE
LA BOUÉSIENNE

Vous présente

Bonne fête Suzette

De Colette Toutain et Yvonne Denis



BOUÉE

SALLE DES FÊTES

JANVIER 2019				FÉVRIER 2019				
Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche	Vendredi	Samedi	Dimanche
19	20	26	27	02	03	08	09	10
20 h 30	14 h 30	20 h 30	14 h 30	20 h 30	14 h 30	20 h 30	20 h 30	14 h 30

ORGANISATION : OGECE / APEL Ecole Sainte Thérèse de Bouée

A partir du 1 décembre 2018
Réservations au 07 70 19 55 04
Lundi au vendredi de 15h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00

Tarif unique : 6.50 euros
Enfants de 6 à 12 ans : 3.50 euros

PRIX LITTÉRAIRE

AU **Fil**
des
pages

Du 23 mars
au
30 novembre
2018

LISEZ VOTEZ

SÉLECTION



ESTUAIRE ET SILLON
Communauté de Communes

Communauté de Communes Estuaire et Sillon
Réseau des Médiathèques
mediatheques.estuaire-sillon.fr

Dimanche 25 novembre 2018

SALLE DES FÊTES

BOUÉE

De 10H00
à 18H00

2ème Marché de Noël

Bar - Gâteaux
Tombola
Venue du père Noël



Organisé par
Bouée Travaux Manuels

02 40 56 16 88 ou
06 34 14 42 23

EMAIL : merrien.vincent@gmail.com